

L'AIDE SOCIALE

[Texte inspiré de l'article d'Olivier Ducharme de janvier-février 2019 dans Relations](#)



La loi de l'aide sociale au Québec a 50 ans.

On se rend compte que les façons de penser de l'aide sociale n'ont pas beaucoup changé.

La loi sur l'aide sociale est créée à la fin des années 1960 durant la **Révolution tranquille**.

Pour la première fois, on reconnaissait le droit à l'assistance sociale pour tous.

C'était pour respecter la dignité des personnes dans le besoin.

Le gouvernement voulait que ce soit une aide de **dernier recours** et temporaire.

On voulait que la personne se reprenne en main et retourne travailler.

On voulait qu'elle redevienne **productive**.

Le gouvernement ne voulait pas donner un revenu permanent à personne.



Les petits montants donnés ne payaient pas tous les besoins de base.

Les besoins de base, c'est avoir un bon logement.

C'est avoir assez de nourriture pour être et rester en santé.

C'est avoir assez d'argent pour s'instruire et bien gagner sa vie.



Le gouvernement de l'époque a fait exprès de donner des petits montants.

Il savait que les gens n'auraient pas assez d'argent pour bien vivre.

Il a décidé de leur donner un minimum pour survivre.



Il n'y avait rien pour les dépenses pour un peu de confort.

On parle de vêtements, de meubles, du téléphone, de cadeaux ou de vacances.



Le gouvernement ne voulait pas que les gens préfèrent l'aide sociale que d'aller travailler.

Depuis le début du programme, les personnes jugées capables de travailler ont eu beaucoup de pression.

Elles devaient se trouver un emploi le plus vite possible.

Elles devaient faire un effort pour se reprendre en main et reprendre une vie normale.

Tout ça pour empêcher qu'une **classe sociale** d'assistés sociaux se crée.

Le gouvernement ne voulait pas d'un groupe de gens dépendants de lui pour vivre.





Depuis 1969, le gouvernement ne s'est jamais demandé pourquoi il y a beaucoup de pauvreté.

Il préfère rendre les gens responsables.

L'aide sociale a toujours été une aide temporaire en cas de longue période de chômage.

Cette loi a toujours voulu répondre seulement aux besoins minimums pour survivre.

Depuis 1969, on n'a jamais voulu changer cette façon de penser.

La loi de l'aide sociale a toujours été la loi la moins appréciée au Québec.

Depuis 50 ans, beaucoup de gens pensent qu'on donne trop d'argent aux personnes à l'aide sociale.

Ils pensent qu'on devrait encore plus les forcer à retourner travailler.

En 1969, le ministre de la Famille et du Bien-être social ne voulait pas que les montants soient trop élevés.

Il avait peur que l'aide sociale encourage les gens à laisser leur emploi.

Cela ferait trop de personnes assistées sociales.

Depuis ce jour, tous les gouvernements ont été d'accord avec cette idée.

En 1970, le montant de base de l'aide sociale était de 106\$ par mois pour une personne seule.

Ça équivaut à 694\$ en dollars d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, le montant est seulement de 644 \$.

Si on ajoute des crédits d'impôts et des montants revus de l'Aide sociale, on arrive à 776\$ par mois.

Ce montant couvre seulement 51% ou la moitié des besoins de base selon la **Mesure du panier de consommation**.

L'argent qui manque met en danger la santé physique et mentale des gens.

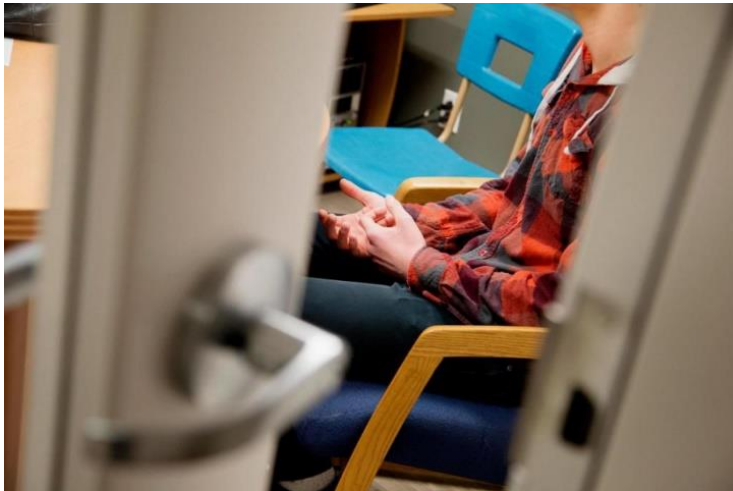


Dès le début de l'aide sociale, les personnes capables de travailler étaient obligées de suivre des programmes.

C'était des programmes pour **se réhabiliter ou se réadapter**.

Aujourd'hui, ces programmes s'appellent programmes d'employabilité.

C'est-à-dire des programmes pour se former à trouver en emploi.



En 1988, on a réformé la loi sur l'aide sociale.

On a décidé de donner un montant différent selon les conditions de santé de la personne.

Les gens qui ont des **contraintes** à l'emploi reçoivent plus que les autres.

C'est une façon de séparer les gens.

Ça donne le beau jeu au gouvernement pour dire aux personnes assistées sociales :

« Vous êtes sans contraintes, vous voulez améliorer votre vie, vous n'avez qu'à vous trouver du travail. »

Penser comme ça, fait qu'on oublie que des familles vivent des situations plus compliquées.

Certaines personnes ont des chemins de vie plus accidentés que d'autres.

C'est possible aussi qu'on se retrouve sans argent pour toutes sortes de raisons personnelles.



Les préjugés

Ce qui empêche d'augmenter les prestations, ce sont les nombreux préjugés.

Beaucoup de gens ont des préjugés envers les personnes assistées sociales.

Combien de fois on a entendu ceci :

« Les personnes assistées sociales sont paresseuses.

Elles font de la fraude.»

Ces préjugés existent encore depuis toutes ces années.

C'est parce qu'on les entend tout le temps en politique de la part de différents **élus**.

En 2018, le gouvernement a mis en place le programme Objectif emploi.

Ce programme force les nouvelles personnes à l'aide sociale à suivre des **mesures** pour retourner travailler.

Si ces personnes ne participent pas à ce programme, elles seront coupées sur leur chèque.

Cette manière d'agir du gouvernement renforce les préjugés.

Ça fait qu'on dit que les personnes qui refusent ce programme ne veulent pas améliorer leur vie.

On se rend vite compte que le droit à l'aide sociale n'est pas respecté.

Il est dans la loi, mais la loi ne l'applique pas pour vraiment aider les gens.

L'idée est d'en donner le moins, tout le temps, et à moins de personnes possibles.

La lutte à la pauvreté, ça commence avec le respect des personnes assistées sociales.

La lutte à la pauvreté, c'est surtout lutter contre les préjugés.

